

L'actualité du village

Chères Igonaises, chers Igonais,

Un nouvel été s'achève, nous espérons que la saison estivale a été bénéfique pour chacun d'entre vous.

En ce qui concerne le village, l'été a été plutôt calme et serein.

Les projets en cours de réalisation évoluent de façon satisfaisante et nous devrions pouvoir terminer ou du moins avancer sur les projets prévus au budget 2023 : déconstruction du pont, voirie, acquisitions immobilières, étude sur réfection salle des fêtes et de la Maison pour Tous.

Le dernier trimestre sera riche en événements, avec notamment, une forte implication de l'Association Festive Igonaise, dont vous pourrez apprécier les manifestations proposées dans la rubrique Agenda.

Fêtes d'été



Les festivités organisées par l'AFI ont eu lieu du 21 au 23 Juillet et ont débuté avec le trail.

Samedi après-midi, des structures gonflables pour les enfants étaient installées à la Chênaie, et les enfants du CME ont servi un goûter offert par l'AFI. Dans la soirée, un apéritif et un repas de 240 convives étaient organisés, servis par l'AFI et les conscrits, suivi d'un bal, et d'un feu d'artifice qui a rassemblé une foule de spectateurs.

Le Dimanche matin, après la traditionnelle messe et le dépôt de gerbe

aux monuments aux Morts par les conscrits, un hommage a été rendu par le maire à Gilbert Hourcq ancien combattant décédé ce mois de juillet.

Les fêtes se sont terminées à la Chênaie par un apéritif en musique avec une Banda. Un grand merci à L'AFI qui se démène pour organiser ces fêtes ainsi qu'aux conscrits et aux partenaires.



Centre de loisirs Pinocchio

- Bilan positif avec l'organisation d'un camp d'été avec 18 enfants + contrat avec 2 nouveaux animateurs depuis septembre : Fanny et Théo.
- Programmes des mercredis et des vacances de la Toussaint consultables sur le site de la mairie.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.**

Ne pas jeter sur la voie publique.

Point travaux

Maison du Martinet



La réhabilitation de la maison rue du Martinet se poursuit. Les travaux de second œuvre ont bien avancé : les entreprises intervenantes actuellement sont l'Entreprise plomberie chauffage Larrousse, l'entreprise de Plâtrerie Julien Sère, l'entreprise d'électricité Crouxet et les menuiseries intérieures l'entreprise Serrut. La date d'achèvement des travaux est prévue pour le 1^{er} trimestre 2024.

Déconstruction du pont

Les travaux, d'étaisage, d'échafaudage et de confinement du pont par l'entreprise CIREME sont terminés. Le pont est prêt pour les travaux de désamiantage. Ceux-ci débuteront prochainement après la mise en place du chantier et un test d'empoussièremment par l'entreprise BDS (Bordeaux Démolition Services) chargée du désamiantage. Ces travaux devraient durer 3 semaines environ. Un itinéraire pour les poids lourds travaillant sur ce chantier a été défini afin de préserver les rues du centre du village. La fin des travaux de démolitions est prévue courant novembre par l'entreprise LAPEDAGNE, viendront ensuite les travaux de voirie en finition de ce chantier.

Le coût de ces travaux de déconstruction issu de l'appel d'offre est de 257 259,60 €.

Un appel d'offre sera ensuite lancé pour estimer la valeur d'une éventuelle reconstruction d'un nouveau pont.



Rue du Presbytère



Les travaux de réfection de la rue du Presbytère se sont déroulés courant septembre 2023. Ils consistaient en un reprofilage de la chaussée, une pose de bordures ainsi que la création d'un puisard pour récupération des eaux pluviales.

Le montant de ces travaux réalisés par l'entreprise Loustau en collaboration avec la Colas s'élèvent à 24 214,08 €. A noter que les riverains, propriétaires du parking privé attenant à la rue, ont participé financièrement à ces travaux.

Le montant de la subvention obtenue du Conseil Départemental pour ces travaux est de 6 712,44 €.

Autres travaux

- Nettoyage chemins ruraux
- Nettoyage bois (zone humide) secteur du confluent entre le gave de Pau et l'Ouzom
- Enlèvement de poteaux téléphoniques 1ere tranche enfouissent rue des Pyrénées.
- Deux passages piétons réalisés
- Pose de 7 cendriers

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



- Pose de 3 poubelles supplémentaires dans le village
- Remplacement plots devant le Ditep
- Demande auprès de propriétaires privés de réaliser à leur frais des travaux d'entretien dans les habitations inoccupées du village.
- Par suite des travaux de la maison rue du Général Camors évoqués dans notre précédente communication, nous vous informons que celle-ci est de nouveau louée depuis le 15 août 2023 pour un montant de 900 € par mois.
- Nous avons reçu le 9 août 2023 de la part de l'opérateur FREE, un dossier d'information relatif à la mise en place d'une antenne relais téléphonique en bordure du chemin Argacha à Igon, sur une parcelle privée. Le Maire est tenu de mettre à disposition du public le dossier d'information sur l'implantation ou la modification des antennes relais transmis par l'opérateur, au plus tard 10 jours après leur réception par la collectivité. Cela a été annoncé sur le site officiel de la Mairie le 18 août. Vous pouvez consulter le dossier complet en Mairie aux heures habituelles d'ouverture. Une demande d'information complémentaire sur la diffusion des ondes a été demandé à l'opérateur.
- Réflexion sur le cadre de vie dans la commune à long terme intitulé « Igon 2040 » : perspectives, travaux et financements. Nous reviendrons vers vous en 2024 pour ce projet.

Ecoles



La rentrée scolaire 2023/2024 s'est déroulée le lundi 4 septembre à l'École Publique Arc en Ciel et à l'École du Beau Rameau.

Les effectifs sont confortables dans les deux écoles et permettront un apprentissage idéal pour les enfants.

Nous vous rappelons d'être prudents aux abords des établissements et de respecter les règles de stationnement pour la sécurité de tous.



Réunion publique relative au débit d'eau quartier de l'Isarce



Un collectif d'habitants a transmis, via la Mairie à la Communauté de Communes du Pays de Nay, gestionnaire du réseau d'eau du territoire, une pétition relative au manque de pression d'eau constaté depuis plusieurs années. La CCPN a été attentive à cette demande et une réunion publique destinée aux signataires a été organisée à la Maison pour Tous le jeudi 21 septembre en présence de Monsieur Alain Capéret, Vice-Président de la CCPN en charge de l'eau, Monsieur Christophe Garcia, directeur du service et les représentants de la Mairie d'Igon.

Monsieur Garcia a expliqué l'organisation et les difficultés relatives à la vétusté du réseau sur tout le territoire de la Plaine de Nay. La baisse de pression est une solution afin de maintenir le réseau et éviter les fuites. Le changement des canalisations a un coût conséquent dans lequel est investi la CCPN depuis une dizaine d'années.

Messieurs Capéret et Garcia se sont engagés à une première phase de travaux qui devrait améliorer la situation courant du 1^{er} trimestre 2024. La municipalité suivra avec attention l'évolution de ce dossier.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Réception des jeunes Igonaises et Igonais diplômés



Une réception en l'honneur des jeunes filles et jeunes garçons du village ayant obtenu un diplôme à la fin de la dernière année scolaire pour certains, universitaire pour d'autres a été organisée en septembre.

Ce sont 28 succès qui ont été mis en avant. Il est important de savoir reconnaître le travail et l'engagement des jeunes du village dans leurs études. Espérons que ces succès en appelleront d'autres et permettront à chacun de s'épanouir dans leur future vie professionnelle.

Félicitations à tous.

Informations diverses

- La commune a été témoin d'un acte de vandalisme sur plusieurs bâtiments. Nous rappelons que la loi condamne ces dégradations et que ses auteurs encourent une amende qui peut aller de 3 750 € à 15 000€, assortie d'une peine de travail d'intérêt général. La municipalité condamne fermement de tels actes, gratuits et lâches quand les auteurs s'en prennent nominativement à une personne. Plusieurs plaintes ont été déposées à la gendarmerie.
- Nous vous rappelons une nouvelle fois de veiller au respect de la propreté des espaces publics. Beaucoup de mégots, de mouchoirs en papier et de déjections canines sont à déplorer.
- Merci également de veiller à minimiser les nuisances sonores : motos, aboiements de chiens,...
- Recensement de la population en 2024 : 3 recenseurs et 1 coordinatrice seront nommés.
- Déchèteries : La CCPN informe l'accès interdit aux déchèteries 10 mn avant les fermetures
- Marché : Fermeture du marché bimensuel, panier de légumes toujours disponibles.
- Stop devant la mairie qui remplace un laisser le passage.
- Mise en place de 2 panneaux sens interdit au Monument aux Morts accès avenue du Pic du Midi
- Suite à la suppression de la taxe d'habitation et la hausse de celle-ci décidée entre 2017 et 2020, les annulations totales ou partielles aux assujettis ont été effectuées sur les montants réels mais sur la base de la taxe d'habitation 2017. En conséquence la commune a dû rembourser la somme de 15 365 € au Trésor Public.

Toutes les informations contenues dans ce bulletin sont développées sur le site internet de la Mairie.

Agenda

Date et heure	Evènement	Lieu	Organisateurs
21 octobre à 16h	Marche solidaire octobre rose	Place de la Chênaie	AFI
21 octobre à 19h	Retransmission demi-finale de Rugby	Salle des sports	AFI
28 octobre à 19h	Retransmission de la finale de Rugby	Salle des sports	AFI
11 novembre à 11h15	Cérémonie de l'armistice 14/18	Place de la Mairie	La Municipalité
17 novembre à 18h30	Réunion accueil nouveaux arrivants	Maison pour tous	La Municipalité
7 décembre à 12h	Repas des aînés	Maison pour tous	La Municipalité
9 décembre à 10h	Marché de Noël + Repas	Salle des fêtes	Commission animation et AFI

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.

